

## Réunion du CA SCF en visioconférence, le Mercredi 10 novembre 2021 à 19h

*Membres du CA présents* : Patrick Demaret, Jean-Yves Gresser, François Lagarde, Pierre Meindre, José Starck, Edouard Barrat, Thierry Mercier, Patrice Cadot, Agostino Vas Nunes

*Excusés* : Michel Mikloweit (procuration à François Lagarde), Christian Garnier (procuration à François Lagarde), Pascal Granger.

*Conseil des sages présents* : Gérard Cardon, Antoine Jacquemoud, Pierre Parreaux.

*Excusés* : Daniel Delage, Olivier Cahen

### 1. Approbation du CR du CA du 17 juin 2021

En l'absence de remarques, le CR de ce CA est approuvé.

### 2. Actualisation du texte régissant la commission du patrimoine

Le Conseil d'Administration du stéréo-Club décide de modifier le règlement intérieur par ajout du texte suivant : « La commission du patrimoine est chargée de la préservation du patrimoine du Stéréo-Club Français. En particulier elle veille à son intégrité, elle propose les modalités de son hébergement et les soumet au CA. Elle rend compte de ses activités au conseil d'administration ».

En particulier, c'est le Conseil d'Administration du SCF qui validera le ou les contrats ou conventions de dépôt du patrimoine du Club, sur présentation du projet par la commission du patrimoine.

### 3. Composition de la commission du patrimoine

En complément des membres existants (Antoine Jacquemoud, Gérard Cardon, Pierre Parreaux et Patrick Demaret), le Conseil d'Administration du stéréo-Club décide de nommer Jean-Yves Gresser, Thierry Mercier et Edouard Barrat membres de la commission du patrimoine.

### 4. Convention de dépôt du patrimoine

Comme le maire de Bry ne renouvelle pas la convention de dépôt, nous devons transférer notre patrimoine fin janvier 2022 dernier délai. Nous n'envisageons qu'un dépôt et non un don : le dépositaire sera responsable de la bonne conservation du patrimoine du SCF, mais le Club en restera le propriétaire. Nous sommes actuellement en contact avec la MAP (Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine) et la bibliothèque Forney, mais il est peu probable que nous trouvions un partenaire hébergeant les trois composantes du patrimoine du SCF : bibliothèque, iconographie, matériel de collection.

### 5. Demande de Carles Moner

Carles Moner, membre du SCF, organise des projections dans les EHPAD qui ont du succès auprès des personnes âgées. Il utilise le système « Oméga » et demande si le club peut lui donner ou prêter le matériel correspondant (lunettes et filtres).

Le Conseil d'Administration du stéréo-Club décide de prêter une paire de filtres Omega et un jeu de 40 paires de lunettes Oméga à Carles Moner après avoir vérifié qu'il reste une paire de filtres à disposition du SCF. Ce prêt fera l'objet d'une convention de mise à disposition.

### 6. Chelles Multiphot 2022

Chelles Multiphot fait appel aux auteurs pour les projections qui auront lieu du 11 au 13 mars. Sommes-nous en capacité de présenter des œuvres ou d'aider des adhérents à projeter leurs productions ?

Dans l'état actuel des choses, il n'est pas évident que le club puisse assurer une projection digne de figurer dans ce festival. Le SCF proposera une animation du type atelier portrait en 3D après avoir vérifié que nous soyons capables de le faire technique et humainement ; idem pour la foire photo.

## 7. Questions diverses

→ Philippe Nicolet dispose d'une version DCP (compatible avec les salles de cinéma 3D) de 50 mn de projection 3D sur des sujets archéologiques (Mémoires d'autre lacs). Poumons-nous organiser une telle séance de projection ?

Edouard Barrat rencontre à la fin du mois le centre de la préhistoire à Périgueux et peut leur leur demander s'ils pourraient être partie prenante d'une telle projection.

→ Sébastien Plailly, ancien adhérent du SCF, propose au SCF d'acquérir pour la somme de 80 € un appareil stéréo Nimslo, un livre de livre de Ray Zone (pionnier de la conversion de BD) et un autre de Céline Tricart (référence actuelle dans la prise de vue ciné). Aucun de ces livres ne se trouve dans la bibliothèque du Club.

Après débat, la majorité des membres du CA font remarquer qu'il n'est pas opportun d'acquérir de nouveaux objets ou livres alors que nous sommes en recherche de site pour entreposer notre patrimoine.

Le secrétaire du SCF, Thierry Mercier